

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006



UTRANA – S 3625 AL

Page 1 sur 7

Date d'impression: 30.05.2018

Version 6.0 FR

Date de révision: 24.01.2018

*1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit :

Nom du produit : UTRANA – S 3625 AL.

Code du produit :

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Mélange destiné à une utilisation industrielle et artisanale

Lubrifiant réfrigérant miscible dans l'eau, contient de l'huile minérale

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Raison sociale : INUSTRY

Adresse : 1288 av du stade, 74970 Marignier, France.

Téléphone : +33 (0)4 50 34 89 20. Fax : +33 (0)4 50 34 68 42

Email : vallier@industry.com

<http://www.industry.com>

Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS/ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

*2. Identification des dangers

Classification du mélange

Règlement (CE) N° 1272/2008 (EU-GHS)

EUH208

Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) N° 1272/2008

Pictogramme élimine

Mention élimine

Indications de danger

EUH208

Contient 1, 2-benzisothiazole-3(2H)-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one.
Peut produire une réaction allergique.

Consignes de sécurité

élimine

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: non défini.

vPvB: non défini.

*3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Le mélange contient de l'huile minérale, de l'acide borique/des produits de neutralisation alkamines, des agents tensio-actifs anioniques et non ioniques, des combinaisons phénoxyques, des alkamines et des biocides.

Ingrédients dangereux

Nom	No. CAS	Concentration	Classement*
2-phénoxyéthanol	122-99-6	3 – 5 %	Acute Tox. 4, H302 Eye Irrit. 2, H319
Méthylediéthanolamine	105-59-9	2 – 4 %	Eye Irrit. 2, H319
Agents tensio-actifs anioniques		1 – 2 %	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Acide borique **	10043-35-3	< 5,5 %	Repr. 1B, H360FD

* Le texte des phrases de risqué citées (phrases H), se référer au chapitre 16.

** Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au chapitre 16

4. Premiers secours

Recommandations générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation

Amener la personne concernée à l'air frais et déposer à un endroit calme.

Après le contact avec la peau

Laver les parties concernées avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact du produit avec les yeux, rincer à l'eau suffisamment longtemps, les paupières étant ouvertes. Ensuite consulter directement un ophthalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer immédiatement la bouche et boire abondamment d'eau par après.
Faire appel à l'aide d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction approprié

Mousse, CO₂, produits d'extinction à poudre sèche, brouillard d'eau.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau

Danger particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits
CO_x, NO_x, SO_x, oxydes phosphoriques

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu
En cas d'incendie, utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection personnel. Eviter tout contact du produit avec la peau et les yeux. Attention : Risque de dérapage en cas de déversement du produit

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface, la canalisation ou la terre. En cas de déversement du produit dans des eaux de surface, dans la canalisation ou dans le sous-sol, en informer l'autorité compétente.

Les méthodes de nettoyage

Essuyer le liquide avec du matériau absorbant et l'éliminer conformément aux prescriptions valables en la matière.

*7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sûre

Eviter tout contact non protégé avec la peau, utiliser évent. des gants de protection (p. ex. en caoutchouc nitrile) Si possible, éviter la formation de vapeurs et d'aérosols.

Mesures techniques

Veiller à une aération suffisante, si nécessaire par des aspirations locales.

Stockage

Stocker à l'abri du gel et de la chaleur. Stocker dans des récipients fermés.

Exigences concernant les locaux/conditions d'entreposage

Les récipients et dispositifs de remplissage sont à stocker / manipuler de sorte à éviter toute mise en danger de l'eau et du sol par le produit déversé.

Conseils concernant le stockage avec d'autres produits

Catégorie d'entreposage 10 – 13 (D'autres matériaux inflammables et non inflammables, TRGS 510, Allemagne -Règles techniques pour les substances dangereuses-)

Utilisation(s) particulière(s)

Mélange destiné à une utilisation industrielle.

Lubrifiant réfrigérant miscible dans l'eau, contenant de huile minérale

Allemagne:

Observer la règle de la DGUV 109-003 (anciennement: BGR/GUV-R 143) „Activités avec des lubrifiants réfrigérants“.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres à surveiller

Composants avec valeurs limites liées au lieu de travail à surveiller

Allemagne

N° CAS	Composant	AGW ¹	Llimit. pointe	Remarque
141-43-5	2-amino-éthanol	0,5 mg/m ³ 0,2 ml/m ³	1(I)	TRGS 900, DFG, EU, Y, Sh, 11
10043-35-3	acide borique	0,5 mg/m ³ E	2(I)	TRGS 900, AGS, Y, 10
122-99-6	2-phenoxyethanol	110 mg/m ³ , 20 ml/m ³	2(I)	TRGS 900, DFG, H, Y, 11

¹ AGW = valeur limite de protection du travail

Observations tirées des TRGS 900 (Règles techniques concernant les substances dangereuses)

H : résorption par la peau

Y : Aucun risque de lésion fœtale en cas de respect de la valeur limite d'exposition professionnelle (VLE) ou de la valeur limite biologique (VLB)

Sh: Substance sensibilisant la peau

10: La valeur limite d'exposition professionnelle se rapporte à leur teneur en élément du matériau Correspondant

11 somme des vapeurs et des aérosols

AGS : Exclusion pour les matières dangereuses

DFG : Deutsche Forschungsgemeinschaft (Centre de recherche allemand)

EU: UE Union européenne (un valeur limite d'exposition a été définie par l'UE: des dérogations concernant la valeur et le facteur de dépassement de la limitation de pointe sont possibles.

TRGS: règles techniques pour les substances dangereuses (Allemagne)

Contrôle de l'exposition

Mesures de protection et d'hygiène

Mesures de protection pendant la manipulation de matières de travail sont indiqués dans la TRGS 500.

Laver les mains avant les pauses et les repas. Après le travail, utiliser une crème de soins regraissante. Tenir le produit à l'écart des denrées alimentaires et boissons. Ne pas emporter de chiffons imbibés de produit dans les vêtements.

Equipement de protection personnel

Protection respiratoire

Pas nécessaire en cas d'aération suffisante

Protection des mains

En manipulant le concentré, il faut toujours utiliser des gants de protection en matériau approprié contrôlé selon EN 374(p.ex. caoutchouc nitrile, temps de perméation > 480 mn).
En manipulant la solution, utiliser une crème de protection pour la peau insoluble dans l'eau, si des gants ne peuvent pas être portés.
Respecter le plan de protection pour la peau.

Protection des yeux
Porter des lunettes à protection latérale (EN 166).

Protection de la peau
Vêtements de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement
Voir chapitre 7. Il n'est pas nécessaire de prendre des mesures allant plus loin.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

Aspect

forme	liquide
couleur	jaune
odeur	typique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Paramètres de base pertinents en matière de sécurité

pH	(20 g/l d'eau , 20°C)	9,5	
Point/intervalle de fusion		non défini	°C
Point/intervalle d'ébullition		> 100	°C
Point d'éclair		> 100	°C
Inflammabilité		non défini	°C
Pression de vapeur	(20°C)	non défini	hPa
Densité	(20°C)	1015	kg/m ³
Hydrosolubilité	(20°C)	émulsifiable	g/l
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow)		non défini	
Viscosité, cinématique	(20°C)	env. 250	mm ² /s

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Stable en cas d'application des conditions d'utilisation courantes pour une manipulation du produit conforme à sa destination. Respecter les consignes de stockage.

Matières à éviter

Oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: CO_x, NO_x, SO_x, oxydes phosphoriques

11. Informations toxicologiques

Remarques générales

Toxicité aiguë, irritation de la peau, irritation des muqueuses, potentiel d'altération du patrimoine héréditaire et sensibilisation de la peau : ces propriétés de la mélange ont été évalués sur base des données existant au sujet des composants. Il existe en partie des lacunes de données concernant les composants individuels.

Expériences de la pratique

Les expériences que nous avons eues jusqu'à présent ont montré qu'il n'y a pas lieu de s'attendre à des dommages de la santé en respectant les règles de fondamentale de la protection du travail et de l'hygiène industrielle et en utilisation le produit d'une manière conforme à sa destination. Eviter des projections dans les yeux et des contacts permanents avec la peau.

12. Informations écologiques

Écotoxicité

Le produit est un liquide critique pour l'eau – en pas laisser entrer dans la terre, la canalisation ou les eaux de surface.

Mobilité

pas d'indications disponibles

Persistence et dégradabilité

pas d'indications disponibles

Potentiel de bioaccumulation

pas d'indications disponibles

*13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination/déchets (produit)

Remettre le produit à une entreprise d'élimination de déchets agréée en observant les prescriptions administratives applicables en la matière.

Code des déchets EU (concentré)

12 01 07* huiles d'usinage à base minérale sans halogènes (pas sous forme d'émulsions ou de solutions)

UTRANA – S 3625 AL

Page 7 sur 7

Date d'impression: 30.05.2018

Version 6.0 FR

Date de révision: 24.01.2018

Code des déchets EU (émulsion)
12 01 09* émulsions et solutions d'usinage sans halogènes

Emballages

Vider complètement le récipient. Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée. Les fûts et containers sont reconditionnables. Nettoyage par une entreprise de recyclage.

14. Informations relatives au transport

Substance non dangereuse conformément à ADR/RID, IMDG, IATA/ICAO

***15. Informations relatives à la réglementation**

Législations nationales (Allemagne)

Classe de pollution des eaux
WGK 2 (dangereux pour l'eau, classification selon AwSV)

***16. Autres informations**

Texte de toute phrase H visée aux points 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H360FD Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Autres informations

Le classement s'applique à l'acide borique en tant que matière première et à des mélanges contenant de l'acide borique avec une teneur en acide borique libre de $\geq 5,5\%$.

Depuis le 18/06/2010 l'acide borique figure dans la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 59.

Pour plus d'informations il est renvoyé à l'information DGUV 030, "lubrifiants réfrigérants contenant de l'acide borique/du bore - droit sur les produits chimiques, évaluation des risques, mesures de protection"

Service de modification

Les chapitres modifiés sont marqués *.

Les indications reposent sur l'état actuel de nos connaissances à ce jour. Elles sont destinées à décrire nos produits en ce qui concerne les exigences en matière de sécurité et ne signifient donc pas une garantie de propriétés définies.